**Tourisme et patrimoine naturel au Maghreb (XIXè- XXIè siècles)**

**18-19 décembre 2013 au Centre Jacques Berque de Rabat**

Si l’orientalisme a certainement été une des sources du tourisme au Maghreb dès le XIXème siècle, si les voyageurs ont été attirés par les villes et les monuments du passé de l’Afrique du Nord, il est néanmoins certain que la séduction du milieu naturel a joué son rôle dans le développement touristique.

Dès le milieu du XIXème en effet, au moment même où développe en Europe l’alpinisme (Philippe Joutard[[1]](#footnote-1)), où s’affirme le goût pour les rivages (Alain Corbin[[2]](#footnote-2)), commence également en Algérie l’exploration touristique de son territoire et de ses hauts lieux naturels. Le désert bien sûr fascine et explique le succès de la ville de Biskra devenue une station touristique fréquentée par la gentry mondialisée dès la fin des années 1890. Mais les montagnes ne manquent pas de susciter l’attention des excursionnistes français dès les années 1850, comme en témoignent les œuvres du juge Hun qui parcourut les massifs algériens dès cette période. La section algérienne du Club Alpin vit le jour en 1880 tandis que les montagnes marocaines étaient arpentées par les alpinistes dès les années 1930 (Hassan Ramou[[3]](#footnote-3)). Le Sahara algérien devient dans l’entre-deux-guerres une sorte d’Eldorado pour les autorités coloniales désireuses de le transformer en immense circuit touristique. Dès le début du XXème siècle, les premières stations balnéaires apparaissent en Algérie, transformant les bords de mer en lieux de récréation.

De ce goût pour les paysages et les sites naturels, naquit, on le sait, la volonté de les préserver. En 1906, est adoptée en France une loi qui vise à protéger « les sites et monuments naturels à caractères artistiques ». De là vint aussi l’idée de parcs nationaux qui furent créés, on ne le sait que trop peu, pour les premiers en Algérie en 1921, destinés à la fois à la préservation de la faune, de la flore et des paysages, mais aussi à la récréation des voyageurs. Très rapidement aussi se posa la question, aujourd’hui cruciale, d’un aménagement des sites compatible avec le respect de leur équilibre humain et écologique.

Dans ces journées d’étude, au-delà d’une histoire du tourisme en milieu naturel dont il serait opportun de repérer les moments-clés, on s’interrogera donc sur la question des rapports entre tourisme et espaces naturels sur un **temps long** qui va de la période coloniale à nos jours. Cet angle d’attaque permettra de contribuer aux réflexions méthodologiques et théoriques d’un champ historiographique aujourd’hui particulièrement dynamique : celui de l’histoire environnementale. L’étude des anciens empires coloniaux, appréhendés selon cette perspective, apparaît en effet comme un terrain fécond mais encore marginal[[4]](#footnote-4).

Par paysages et sites naturels, on peut retenir des espaces fort diversifiés comme le désert  dont la mise en tourisme, du moins pour ses franges, remonte à la fin du XIXème siècle, avant de connaître un prolongement à la fois géographique et institutionnel dans les années 1920 et 1930 avec la mise en place de circuits automobiles et la construction d’hôtels luxueux dans les oasis sous l’égide de la Compagnie Générale Transatlantique ; les montagnes ; les rivages. Mais on peut aussi inclure les espaces naturels qui se situent au sein même des grandes villes du Maghreb avec la création des parcs d’agrément (tel celui du Belvédère à Tunis) qui répondent, outre l’aspect hygiéniste bien connu, à des préoccupations touristiques indéniables.

**Trois thématiques pourront être retenues.**

**1/La création d’un espace naturel en espace touristique**.

Rien *a priori* ne prédispose tel ou tel lieu à devenir touristique. Il le devient sous le fait de plusieurs éléments. L’orientalisme est certainement à l’origine du goût pour le désert. L’apprivoisement des milieux alpins ou maritimes a également joué son rôle dans le développement du tourisme montagnard. Mais il faut aussi retenir les enjeux politiques. La mise en tourisme du Sahara et de certaines montagnes marocaines participe aussi au contrôle de ces régions souvent dissidentes. On doit placer dans ce contexte la volonté du gouverneur général Lutaud de développer le tourisme dans les Aurès dès 1917. Sera également examiné l’aménagement des espaces naturels pour répondre aux besoins du tourisme : la fondation de stations de montagne (Chréa, en Algérie, Ifrane au Maroc, Aïn-Draham ou le projet avorté de création d’une station climatique à Mactar en Tunisie, par exemple), la création et la gestion des parcs naturels dans les pays considérés. Des formes nouvelles de tourisme apparaissent : campings, auberges de jeunesse, etc.

On sera également amené à s’interroger sur les effets de cet aménagement, en termes à la fois sociaux et écologiques.

**2/Les acteurs**

Une multiplicité d’acteurs est engagée dans les processus de gestion, d’aménagement et de patrimonialisation des espaces naturels. Les administrations étatiques sont bien sûr concernées et l’on pourra faire une place aux militaires qui ont joué un rôle important dans la mise en tourisme du Sahara pendant la période coloniale. Mais sont aussi à prendre en compte les organismes privés (sociétés de transport, de voyages à la période présente, par exemple). Les associations de loisirs, comme le Touring Club de France, ont joué un rôle déterminant dans le vote de la loi de 1906 (Catherine Bertho-Lavenir). Des sociétés de randonneurs apparaissent dès la fin du XIXème siècle en Algérie qui promeuvent le goût des espaces naturels. On sera enfin amené à se pencher sur les usagers de ce type de tourisme. À qui s’adresse ce type de tourisme : usagers autochtones ou étrangers ?

**3/Les enjeux dans la définition des politiques de tourisme et plus largement de politique générale**

On tentera ici de comprendre la place du tourisme « naturel » dans l’économie touristique globale, les efforts pour le promouvoir, les résultats obtenus, et donc les stimulations et les freins à son développement. Que représente ce type de tourisme dans les politiques touristiques actuelles ? Que signifie sa promotion – ou non-promotion- en termes d’image que se forgent les Etats d’eux-mêmes, de leur patrimoine et de leur territoire ?

Cette rencontre s’inscrit dans le cadre du **Programme Mistrals ENVI-med** (CNRS/Ministère des Affaires étrangères) **« TPM-Tourisme et patrimoine au Maghreb, XIXe-XXIe siècles. Approche pluridisciplinaire de la mise en tourisme et des processus de patrimonialisation au Maghreb sur la longue durée. »**

Org. : École des hautes études hispaniques et ibériques (Casa de Velázquez, Madrid), Groupe de recherche « Patrimoine » (Université de la Manouba, Tunis), Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (Tunis), Centre Jacques Berque (Rabat), UMR 5136 (FRAMESPA, Toulouse), Centro Interdisplinar de História, Culturas e Sociedades da Universidade de Évora

Les propositions de 500 mots max. sont à envoyer pour le 1er septembre 2013 aux adresses suivantes :

* [habib.kazdaghli@yahoo.fr](mailto:habib.kazdaghli@yahoo.fr)
* [clementine.gutron@uclouvain.be](mailto:clementine.gutron@uclouvain.be)

1. Philippe Joutard, *L’invention du mont Blanc*, Paris, Gallimard/Julliard, 1986. [↑](#footnote-ref-1)
2. Alain Corbin, *Le territoire du vide. L’Occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Aubier, 1988. [↑](#footnote-ref-2)
3. Hassan Ramou, « Le développement de tourisme de montagne dans le Maroc colonial et post-colonial », *Le tourisme dans l’Empire. Politiques, pratiques et imaginaires, XIXe-XXe siècles*, Paris, Publications de la SFHOM, 2009, p. 347-368. [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf. Diana K. Davis, *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb*, Paris, Champ Vallon, 2012. [↑](#footnote-ref-4)